



# A l'heure de la solidarité, les dirigeants continuent de se gaver

Alors que le mot solidarité est sur toutes les lèvres, les Conseils d'Orientation et de Surveillance (COS) et les Présidents de directoires font la sourde oreille et se jettent sur le pot de confiture !

**C'est le gendarme de la Banque Centrale Européenne qui, fin mars, a sonné l'alarme de la solidarité** en appelant les banques à faire preuve « *d'une extrême modération* » dans les rémunérations variables.

Or, à part dans certaines Caisses où les rémunérations des dirigeants, au titre de 2019, doivent encore être votées lors des assemblées générales, c'est sans aucun scrupule que cette année encore, en pleine crise sanitaire, les membres des COS votent des parts variables pharaoniques pour leurs cohortes de mandataires sociaux.

## Les dirigeants du groupe BPCE et notamment des Caisses d'épargne ne connaissent pas la crise.

Force est de constater que, pendant que les salarié.es ont consenti à se sacrifier pour renflouer l'institution coopérative, **les parts variables des directoires des Caisses d'épargne n'ont cessé de battre des records.**

En 2011 elles oscillaient entre 165 000 € et 256 000 € selon les présidents des Caisses. Depuis, et pendant que ces dirigeants faisaient stagner les salaires du personnel, ils ont fait augmenter leur part variable de 40 % minimum. Celle-ci peut atteindre **entre 50 et 100 % de leur rémunération fixe.**

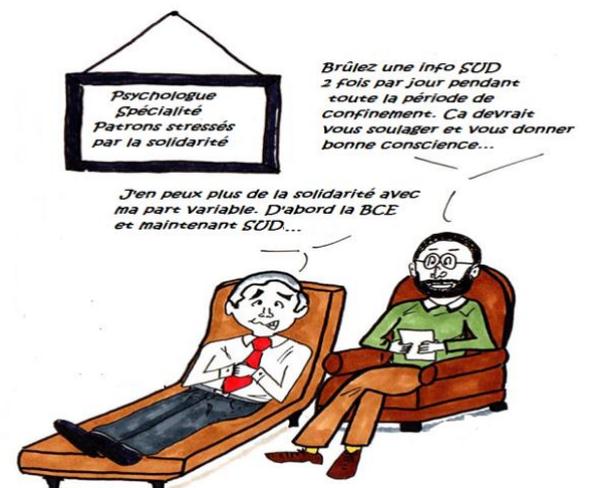
**Peut-on considérer aujourd'hui que ces niveaux de rémunération sont encore sérieux, justifiés et utiles à la société ?**

Les patrons ont sonné la mobilisation de tous les personnels, avec pour mot d'ordre : solidarité envers les entreprises, solidarité envers les clientèles, mais surtout solidarité pour préserver leurs gros salaires.

## Remettre à l'heure l'horloge de la Solidarité

Si les directoires retrouvent leurs esprits et font de la Solidarité leur horizon social, qu'ils remettent à l'heure l'horloge de la solidarité en refusant de toucher leurs parts variables indécentes.

**Alors que des milliers de salarié.es sont « en première ligne »,  
ce serait la décence la plus élémentaire.**



Paris, le 18 avril 2020 / 11-2020

Le bureau national **SUD-Solidaires BPCE** : Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Fabien Cloirec – Chrystelle Dechâtre-Bonnard – Jean Feuz – Mélissa Hilaire – Alain Quesne